



CARTE DE MEMBRE

ANNÉE 2025

Le Président et les membres du comité directeur se réservent le droit de refuser ou d'accepter la délivrance de ces cartes.

La carte de membre est fixée à un montant de 20€ pour les licenciés à la FFPJP d'un autre club et les non licenciés.

A cet égard nous rappelons pour les non licenciés qu'en prenant une carte de membre, le club de La Boule Caychacaise se dégage de toute responsabilité concernant les risques liés à la pratique de la pétanque loisirs au sein de son club. Il vous incombe donc de contracter une assurance à titre personnel.

Cette carte de membre donne droit à l'accès au club house et aux terrains de pétanque du Neurin, aux concours internes mais nullement à la participation aux débats des assemblées générales ni au repas de fin d'année.

Le Président